

St-Phi Actu'

www.saintphilibert-21.fr



Maï 2019



NOUVEAU

Inscriptions à l'école maternelle

Cette année, les inscriptions se feront à la MAIRIE de Saint-Philibert

du lundi 29 avril au vendredi 10 mai aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'inscription est obligatoire pour tout élève arrivant pour la première fois dans une nouvelle école (entrée en TPS ou PS, entrée en CP ou élève changeant d'école).

Pour les inscriptions, veuillez vous munir :

- de la fiche de renseignements remplie à télécharger sur le site de l'école maternelle : <http://mat-st-philibert-21.ec.ac-dijon.fr/>
- de votre livret de famille ;
- du carnet de santé de votre enfant
- si l'élève change d'école, du certificat de radiation de l'école d'origine
- si vous ne scolarisez pas votre enfant dans l'école rattachée à votre commune d'origine, de la demande de dérogation signée par le maire de la commune d'origine et par le maire de la commune où vous voulez scolariser votre enfant



Les dernières décisions du Conseil Municipal

La dernière séance de conseil municipal a été principalement dédiée au vote du budget 2019.

Après une large réflexion sur les investissements à maintenir sur notre collectivité, il a été retenu d'engager les travaux suivants :

- *Restauration intérieure de l'église avec son mobilier : 271 082 €TTC*
- *Réfection de la voirie Rue du Clos : 8 337 €TTC*
- *Aménagement de voirie à des fins sécuritaires, Rue de Gevrey côté Ouest : 80 697 €TTC*
- *Rénovation de l'air de jeux du lavoir : 26 180 €TTC*
- *Réfection de la toiture de la salle des Crais : 4 752 €TTC*

Pour venir en soutien à la vie associative et aux activités scolaires, différentes subventions seront attribuées :

- *Coopérative scolaire de l'école Alix Lhote : 392 euros*
- *Association « Les Lutins » : 250 euros*
- *Donneur du sang de Gevrey-Chambertin : 130 euros*
- *Association scolaire (voyage scolaire) : 305 euros*

Afin de tenir compte de la situation économique des familles, il a été décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales, à savoir ;

- *Taxe d'Habitation : 5,80 %*
- *Taxe sur le Foncier Bâti : 10,50 %*
- *Taxe sur le Foncier Non Bâti : 37,38 %*

Enfin, au vu des travaux engagés pour cette année 2019 et de la situation budgétaire de la commune, il a été décidé d'engager un emprunt de 250 000 €.



Le dimanche 26 mai 2019 de 8 h à 18 heures

SALLE du temps libre /Mairie - 1 seul tour



APPEL aux DONNS !

RAPPEL : Vous pouvez toujours adresser par le biais de la Fondation du Patrimoine un don en faveur du projet de rénovation de l'intérieur de notre église.

Malgré les fonds publics sollicités (DRAC et Conseil Départemental), nous mettons en place une souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Chacun habitant du village ou du territoire peut ainsi apporter son aide précieuse à la réalisation de ce projet.

Chaque donateur pourra bénéficier de déductions fiscales incitatives

Au XII^e siècle l'église fut construite par les Templiers et vraisemblablement financée par les Ducs de Bourgogne entre 1200 et 1250. Les Templiers n'avaient qu'un rôle d'inspiration et de direction sur la construction.

Une deuxième partie fut construite au XV^e siècle par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Une abside a été ajoutée au centre et la nef a été voûtée et l'on donna à l'édifice une flèche en bois.

Notre église abrite un mobilier remarquable qui doit être aujourd'hui protégé et mise en valeur afin de découvrir les précieux tableaux de M. Myevre représentant le pèlerinage avec la procession de la Fontaine et de Saint-Philibert bénissant les malades.

Travaux de voirie RD109d - Rue de Gevrey

Nous vous informons que les travaux sur ce secteur débuteront à partir de fin mai 2019 pour une période d'environ cinq semaines.

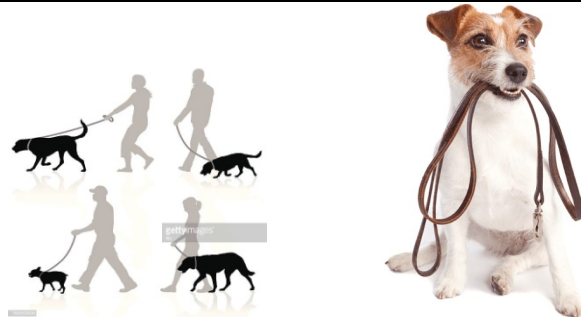
Ces travaux consisteront à sécuriser le déplacement des piétons et à limiter la vitesse des véhicules. Cela se traduira par la création de trottoirs, la mise en place de doubles écluses avec un sens de priorité et la réfection de la couche de roulement.

Pendant la période de ces travaux et pour des raisons liées à la sécurité du personnel de l'entreprise, **le stationnement et la circulation sera limitée voir interdite à certaine période.**

Déploiement de la fibre numérique sur la commune.

Après les travaux réalisés par le Conseil Départemental de la Côte d'Or et attendue depuis des mois, la mise en service de la fibre numérique va s'effectuer à partir du 5 juin 2019. Auparavant, vous pourrez vous renseigner des modalités techniques de cette mise en service auprès du bus de l'information numérique qui sera stationné place de l'Eglise le vendredi 24 mai 2019.

Une information complémentaire vous sera distribuée pour vous rappeler cette opération d'information.



*Promenade des chiens sur la commune même dans les chemins ...
L'occasion pour lui de se défouler, renifler, fureter, farfouiller... et de se socialiser, tant auprès des humains que de ses congénères.*

Les chiens doivent être tenus en laisse.

MERCI de respecter cette consigne.

Le Ministère de l'Intérieur communique

Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !

Prévenir les risques de vols

- *En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.*
- *À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.*
- *Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).*
- *J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol).*
- *De nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés.*
- *Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.*
- *Face au car-jacking (vol d'une voiture avec l'automobiliste au volant) :*
 - ✓ *je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident) ;*
 - ✓ *je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur ;*
 - ✓ *j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie.*

Saint-Philibert organise son tout premier **BABY BROC**
Vêtements, jeux/jouets, puériculture



Dimanche 19 mai 2019 de 8 h 00 à 18 h

Espace des Crais

Organisé par l'Association « Les Lutins »

Informations et réservations [*associationleslutins@hotmail.com](mailto:associationleslutins@hotmail.com) ou 06.75.90.24.07

Petite restauration sur place

2 € le mètre

Fin des inscriptions le 13 mai

Venez nombreux !!!!

Une prothésiste ongulaire est installée sur notre commune



elle propose des rendez-vous à son domicile pour des manucures et des pédicures

Eve BOUGE - Allée de la rivière 21220 Saint-Philibert

06 99 66 82 38 - Horaires : 09:00 - 19:00